

PROTHERM GEL



GEL BARRIÈRE PROTECTEUR THERMIQUE

DES MATÉRIAUX contre les FLAMMES et la CHALEUR

- ✓ Pulvérisable, applicable surfaces verticales et plafonds.
- ✓ Sans solvants – sans amiante
- ✓ Sans émanation d'odeurs ou fumées nocives ou nuisibles
- ✓ Sans C.O.V.
- ✓ Non inflammable : pour une meilleure sécurité des utilisateurs
- ✓ Non corrosif

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Gel
MASSE VOLUMIQUE	: 1003 g/l +/- 10 g/l.
INFLAMMABILITE	: NON INFLAMMABLE
ASPECT / COULEUR	: Incolore
BIODEGRADABILITE	: Biodégradable
RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre
pH à 1 % dans l'eau	: 6,10
VISCOSITE BROOKFIELD	: 27700 cps – mobile 6 – vitesse 10 tr/min – 20 °C

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Garanti sans silicones : ne perturbe pas l'application ultérieure de peinture.

N'attaque pas la surface des matériaux à préserver : métaux, plastiques, pvc, caoutchouc, verre.

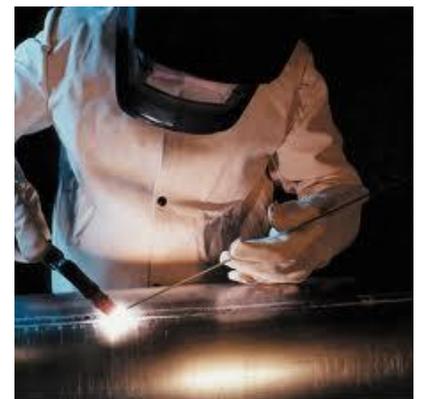
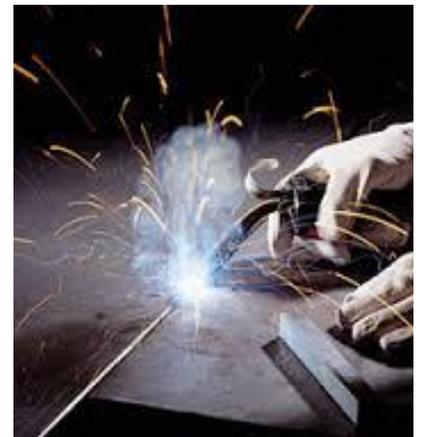
Protège les matériaux contre les dommages occasionnés par le contact avec une flamme de soudage et la chaleur de la soudure.

Economique, facile et rapide d'emploi.

L'application d'un gel filmogène protecteur uniforme évite la détérioration des matériaux à préserver de la source chaude.

Un simple lavage à l'eau ou à l'aide d'un détergent dégraissant approprié permet d'améliorer la finition.

Application préventive sur les surfaces avant soudure dans : L'industrie, les ateliers de soudure électrique, mécano-soudure, chaudronneries, tôleries, constructions métalliques, plomberie, pompiers, etc...



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Appliquer sur une surface de 10 à 15 cm de large, le long des bords à souder à protéger, selon le type de soudure, à l'état pur, à l'aide d'un pulvérisateur applicateur approprié.

Faire une épaisseur de plus ou moins 1 cm.

Renouveler l'application si nécessaire.

Après le travail, terminer ensuite par un essuyage ou un rinçage à l'eau.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Association de fonctions tensio-actives filmogènes anti-adhérentes substantives du métal.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- suivant le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

Utilisations réservées aux professionnels

Ne pas laisser à la portée des enfants.
Stockage à l'écart du gel.
Refermer l'emballage après utilisation.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

